

Luxembourg, le 2 septembre 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de l'Économie :

« L'implantation d'une fabrique de yaourts à Bettembourg a été critiquée à de maintes reprises tant par des organisations environnementales que par des acteurs politiques, notamment en raison de la forte consommation en eau potable ainsi que du rejet important d'eaux usées qu'engendrerait celle-ci.

Or, comme il a été relayé dans un article de presse récent, une entreprise au Luxembourg serait la première au monde à avoir développé un procédé technique purement mécanique capable d'épurer des eaux usées à un niveau de pureté très élevé de sorte que 80% de l'eau peuvent être réutilisés comme eau potable.

Ainsi, en ce qui concerne l'usine en question, d'importantes économies en eau potable pourraient être réalisées ce qui diminuerait également la pression sur les réserves en eau potable publiques.

Au vu de ce qui précède j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de l'Économie :

- *Madame et Monsieur les Ministres sont-ils au courant des développements techniques de l'entreprise en question ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Dans l'affirmative, le gouvernement envisage-t-il de soutenir cette entreprise encore plutôt jeune à développer son activité davantage ?*
- *Sachant que les solutions techniques sont disponibles, serait-il envisageable de contraindre l'usine susmentionnée, au cas où elle s'implanterait à Bettembourg, à traiter ses eaux usées selon les plus hauts critères pour pouvoir réutiliser un maximum d'eau potable tirée du réseau et à minimiser ainsi l'impact de son activité sur les réserves en eau potable nationales ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député